

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél.: +41 61 323 2323
Fax: +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts médias:

Paul Barrett
Suisse +41 61 323 2323

Paul Minehart
E.-U. + 1 202 737 8913

Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
E.-U. + 1 202 737 6521

Lars Oestergaard
Suisse +41 61 323 6793
E.-U. + 1 202 737 6520



communiqué de presse

Bâle, Suisse, le 3 septembre 2015

Syngenta annonce des mesures pour accélérer la création de valeur pour les actionnaires

Syngenta a annoncé aujourd'hui des mesures visant à accélérer la création de valeur pour les actionnaires en libérant la valeur intrinsèque considérable de son portefeuille semences mondial. Comme indiqué lors des résultats de l'exercice et du semestre, l'entreprise compte y parvenir de nombreuses manières, notamment en encourageant l'amélioration de la rentabilité, les partenariats stratégiques ou les cessions.

En ce sens, la société a annoncé aujourd'hui son intention de céder son activité mondiale de semences potagères. Cette activité à marge élevée est leader sur son marché et l'une des plus dynamiques du secteur. Très bien implantée au niveau mondial, elle propose une large gamme de variétés de très haute qualité. Elle devrait donc fortement attirer l'intérêt de tiers.

L'entreprise a aujourd'hui également annoncé son intention de restituer des niveaux élevés de capital aux actionnaires au moyen d'un plan de rachat d'actions. Le plan initial d'un montant supérieur à USD 2 milliards sera lancé dans les prochaines semaines. Il viendra compléter la politique de dividende progressive poursuivie par la société depuis plusieurs années.

Michel Demaré, Président du Conseil d'administration, a déclaré : Le Conseil d'administration et les membres de la Direction sont déterminés à accélérer la création de valeur pour les actionnaires et les mesures que nous prenons aujourd'hui témoignent de notre engagement en ce sens. Notre engagement se traduit également dans l'important programme de restitution de capital que nous avons annoncé aujourd'hui.

Mike Mack, Chief Executive Officer, a déclaré : « En prouvant et libérant la valeur intrinsèque de notre portefeuille de semences leader au niveau mondial, nous pouvons apporter une valeur ajoutée importante à nos actionnaires. J'ai hâte de tenir les actionnaires informés des progrès dans les prochains mois et de renforcer la visibilité sur la rentabilité effective de notre portefeuille d'actifs.

« Les excellents progrès dans notre programme « Accelerating Operational Leverage » (AOL), ainsi que notre claire intention d'encourager l'amélioration des marges dans toute l'activité, montrent que nous sommes confiants d'atteindre notre objectif de marge de 24-26 % en 2018. Pour 2015, nous maintenons les objectifs que nous avons exposés en juillet. »

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta

Avertissement concernant les déclarations prospectives :

Ce document contient des déclarations prospectives reconnaissables par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou de termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le dossier soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.